

# Les propositions du Conseil du statut de la femme Les réformes fiscales coûteraient \$200 millions



Le premier ministre a accueilli avec enthousiasme le document remis hier par le président du Conseil du statut de la femme, Mme Laurette Champigny-Robillard, sous le regard approbateur du ministre Lise Payette.

## Deux fois plus de femmes traitées pour névrose

Deux fois plus de femmes que d'hommes se font traiter pour névrose au Québec, soutient le Conseil du statut de la femme dans le document de principe qu'il a rendu public hier, à l'intention du gouvernement québécois et de toute la population.

L'organisme paragonement attribue cette fréquence "au rôle social irréaliste qu'on impose aux femmes dans leur vie quotidienne", car selon les statistiques de la Régie de l'assurance-maladie, c'est seulement à compter de l'adolescence que l'écart entre les deux sexes se manifeste.

Le conseil voit dans ce phénomène "un véritable signal d'alarme en ce qui regarde la santé mentale des femmes québécoises" et s'étonne de la facilité avec laquelle les médecins dépistent facilement des névroses chez les femmes.

Si s'interroge d'autant plus, lit-on dans un des communiqués qui

accompagnent le document de travail, que les critères de santé mentale sont traditionnellement différents selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

Le conseil se fie, dans son chapitre sur la santé mentale, en partie sur les conclusions d'une étude américaine révélant que les cliniciens reconnaissent comme attributs masculins l'agressivité, l'indépendance et l'objectivité et comme attributs féminins, la gentillesse, la coquetterie, la passivité et le besoin de sécurité.

A cela s'ajoutent les constatations d'un autre chercheur qui a observé que les femmes mariées sont plus fréquemment atteintes de dépression que les hommes alors que la situation est inversée pour les célibataires, les veufs et les divorcés.

En d'autres mots, croit le CSF, "les femmes supportent plus mal le mariage et les hommes, le célibat".

Traitement fort controversé, les électrochocs sont appliqués surtout aux femmes; elles en reçoivent exactement 63,8 pour 100. En outre, pour des raisons non expliquées, plus de la moitié (55,78 pour 100) sont données dans la région de Québec.

Ces traitements doivent généralement être dispensés dans des cas de dépression sévère et de "mélancolie d'involution", deux états qui affectent plus fréquemment des personnes âgées de 50 ans et plus.

Pourtant, indique la RAMQ, les statistiques révèlent que les femmes de moins de 50 ans ont reçu trois fois plus de traitement que leurs aînés.

Laisse sans réponse, le Conseil du statut de la femme recommande que l'on développe une approche féministe aux problèmes de santé mentale pour contrer le fait que seulement 9 pour 100 des psychiatres sont des femmes.

### Textes de Raymond GIROUX

Le seul aspect fiscal des réformes proposées par l'énoncé de principe sur la condition féminine coûterait plus de \$200 millions au gouvernement du Québec pour la première année d'application.

C'est ce qui ressort d'un échange de lettres entre le sous-ministre des Finances et la présidente du Conseil du statut de la femme, dont Mme Laurette Champigny-Robillard a confirmé l'existence au cours d'un entretien avec LE SOLEIL, hier, après le lancement officiel du document, dans les locaux de l'Assemblée nationale.

Ce montant, qui représente la différence nette entre les débours supplémentaires requis par la hausse de certains bénéfices comme les allocations familiales, et l'augmentation de revenus du gouvernement par suite de l'éventuelle disparition des exemptions de personnes mariées, pourra varier, bien sûr, selon les montants versés au premier titre, le chiffre de \$200 millions et plus ne constituant qu'un minimum.

Mme Champigny-Robillard se montre cependant pessimiste sur la réalisation de ce chapitre du document public, hier: déjà, dans son dernier budget, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a fait exactement le contraire en augmentant le montant des exemptions de personne mariée de \$1,900 à \$2,700.

Ce dernier ne pouvait commenter la situation car il revient aujourd'hui seulement de Rome, où il représentait le Québec à l'intronisation du nouveau pape, alors que tous les bureaux étaient fermés, en soirée, au ministère des Finances et au Conseil du trésor.

Par ailleurs, il faudra également que les femmes convainquent le gouvernement fédéral de procéder lui aussi à un réaménagement de son système fiscal, car les deux papiers doivent fonctionner de façon harmonieuse au moins dans ce domaine.

La présidente du conseil ne voit pas comment cela pourrait se faire avant trois ans, puisqu'il faudra d'abord convaincre les organismes "féministes" des autres provinces de la valeur de cette revendication.

Ces considérations ne sont évidemment pas toutes contenues dans le document intitulé "Égalité et indépendance", mais certaines le sont sans doute partie du mémoire politique que le ministre responsable du CSF, Mme Lise Payette, doit présenter au Conseil des ministres au cours du mois de novembre.

### Le mariage à deux

Cette tournure politique de la question, car selon les estimations du conseil les couples mariés de personnes de plus de 40 ans, en

moenne, y seraient financièrement perdants, découle du chapitre sur la famille, qui recommande un partage égal des responsabilités entre les conjoints.

Dans cet esprit, l'Etat doit assumer seulement les frais qui découlent de services rendus à la société, comme l'éducation des jeunes enfants et la garde de personnes handicapées ou invalides.

Or, l'exemption actuelle pour les personnes mariées, lit-on dans le document, "n'est pas associée à la présence de jeunes enfants, d'enfants handicapés ou de parents âgés. Elle est accordée dès qu'un des conjoints n'exerce pas d'activité rémunérée". Pour ces raisons, entre autres, cette exemption n'apparaît

pas justifiable aux yeux du Conseil du statut de la femme.

Le CSF reconnaît toutefois que la société a toujours favorisé le maintien des femmes au foyer, et qu'une période d'adaptation est nécessaire: aussi propose-t-il d'abolir cette exemption de manière graduelle.

Dans le même esprit, il propose à la suite d'une explication technique difficile à vulgariser, la disparition des déductions pour frais de garde d'enfants de même que les exemptions pour les enfants à charge.

En retour, le ministère devrait verser des allocations de disponibilité aux familles ayant des enfants de 0 à 12 ans et augmenter les allocations familiales.

## René Lévesque: Je ne vois pas pourquoi pas!

"Vous proposez une révolution, mais je ne vois pas pourquoi pas", a répondu, hier, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en recevant officiellement la politique d'ensemble sur la condition féminine présentée par le Conseil du statut de la femme.

Sans prendre d'engagement ferme ni proposer de calendrier d'application, comme on le lui demandait, M. Lévesque a dit que déjà quelques ministères sont à l'œuvre pour exécuter des propositions qui relèvent de leur compétence.

Quant aux autres, a-t-il ajouté devant plusieurs centaines d'invités réunis au Salon rouge de l'Assemblée nationale, elles seront mises en chantier le plus vite possible.

Arrivé 45 minutes en retard, M. Lévesque n'avait pas approfondi les 306 recommandations du document qu'il avait reçu il y a quelques jours, mais il avait eu le temps de préparer, ou de faire préparer, son petit laïus.

Le premier ministre s'est dit impressionné par "la densité de la

recherche" effectuée, a-t-il reconnu, avec des effectifs limités et un budget pas très élevé.

Qualifiant le résultat de "réaliste", comme le voulait d'ailleurs la présidente du conseil, Mme Laurette Champigny-Robillard, il a souligné le fait que le gouvernement ne peut tout régler par sa seule intervention.

C'est donc aux femmes, a dit M. Lévesque, de devenir le moteur de cette évolution des mentalités caractérisée par le thème adopté par la CSF, "Égalité et indépendance", qu'il n'a d'ailleurs pas manqué, avec une pointe d'humour, de transposer au plan politique.

Le premier ministre a été le seul membre du gouvernement à s'exprimer publiquement lors de la présentation du document, hier, mais il faut noter également la présence de Mme Lise Payette et des ministres Denis de Belleval, de la Fonction publique et Louis O'Neill, des Communications, sans compter les autres députés ou ministres qui ont pu passer prendre une coupe de vin mousseux entre 17h et 20h, hier.

# L'équipe Trudeau pond une 2e loi de retour au travail en une semaine

OTTAWA (PC) — Le Parlement a agi rapidement, la nuit dernière, pour adopter la loi ordonnant aux quelque 375 mécaniciens des navires des Grands lacs de reprendre le travail.

La deuxième mesure législative de retour au travail en une semaine a ainsi reçu l'assentiment des Communes, en troisième lecture, et le texte devait ensuite être transmis au Sénat. Un amendement apporté par le gouvernement prévoit que le bill doit entrer en vigueur huit heures après avoir reçu la sanction royale, soit à 10h37 ce matin.

Si tout devait bien se passer et si les mécaniciens devaient se conformer à la loi spéciale,

ils seraient de retour à leur poste avant midi, aujourd'hui. Quelques heures après avoir été déposé par le gouvernement, le projet passait le vote en deuxième lecture par 119 voix contre 9. Les députés néo-démocrates ont été les seuls à s'y opposer. Le vote en troisième lecture a été de 73 contre 6.

Le ministre de la Justice, M. Otto Lang, a expliqué qu'en raison du tort que l'interruption de la navigation marchande sur les Grands lacs cause à l'économie canadienne, le gouvernement ne pouvait attendre davantage.

La décision d'intervenir par voie de loi d'urgence a été prise après que le gouverne-

ment eut appris que les négociations entre le Syndicat canadien des officiers de marine marchande et l'Association des armateurs des Grands lacs avaient échoué.

La loi prévoit la nomination d'un arbitre qui doit faire rapport dans les 60 jours sur les clauses en litige en vue du renouvellement de la convention collective.

La procédure de mise à exécution de la loi est quelque peu différente de celle ordonnant le retour au travail des postiers puisqu'elle demande l'émission d'une injonction des tribunaux à l'endroit de toute compagnie ou syndicat qui a négligé de se conformer à la loi.

Les contrevenants pourraient être par ailleurs cités et condamnés pour outrage au tribunal, tout en bénéficiant d'un droit d'appel en Cour fédérale d'appel, aux termes de la loi.

La loi ne prévoit en outre aucune peine pour les infractions.

La semaine dernière, l'Association des armateurs des Grands lacs en est venue à une entente avec les 400 officiers de pont, qui ont signé un contrat de trois ans.

Hier aux Communes, les porte-parole de l'opposition conservatrice ont demandé au gouvernement d'intervenir pour mettre fin à l'interruption de la navigation sur les Grands lacs, compte tenu qu'il en coûte quelque \$10 millions par jour aux producteurs de céréales des Prairies, comme l'a souligné le député de

Provencher, M. Jake Epp. La grève met aussi en cause

le transport du minerai de fer aciéries d'Ontario et des de la Côte Nord vers les Etats-Unis.



Otto LANG

### AVIS IMPORTANT CENTRE HOSPITALIER CHRIST-ROI

100, av. Bernatchez, Ville de Vanier, Qué. G1M 2R9

Suite aux transformations imposées par l'agrandissement du Centre hospitalier Christ-Roi, l'entrée principale d'autrefois, au 300, boul. Wilfrid Hamel, est changée pour le 100, Bernatchez, qui est également l'entrée de la clinique externe.

La porte qui donne accès à la clinique d'urgence se situe du côté de la rue Gauvin et on peut y avoir accès par cette rue, ou par le boul. Hamel en tout temps, 24 heures par jour.

NOUS VOUS AVISONS QU'A COMPTER DE 23h.00 JUSQU'A 7h.00, LA SEULE PORTE D'ENTREE DU CENTRE HOSPITALIER EST CELLE DE L'URGENCE. (1978)

**VENTE**

**FENÊTRES**

**MODELE A COULISSANTES**  
Panoramiques • Faciles d'opération

— Fenêtré à bouton-pression

— Vitrés amovibles

— A l'épreuve de la poussière

— A l'épreuve des vibrations

— Etanchéité parfaite

MODELE B A 3 RAINURES

**RESIDENTIELLES — INDUSTRIELLES — COMMERCIALES**

• GARANTIE PLUS DE 20 ANS  
Fan-Per-A. 5 ans contre matériel défectueux

Dessinées et fabriquées entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux

Démonstration GRATUITE à domicile JOUR et SOIR. **692-2127** SOIR: 623-9204

AUSSEI PORTES, AUVENTS EN FIBRE DE VERRE ET EN ALUMINIUM, REVÊTEMENTS EN ALUMINIUM, GOUTTIÈRES.

VISITEZ NOTRE NOUVELLE SALLE D'ÉCHANTILLONS

**FEN-POR-A** Enr.  
(Anoblissement W.M. Morris)

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

**263, RUE ST-PAUL**  
(CARRE PARENT)  
QUEBEC

Les manteaux à long poil sont de coupe très simple la fourrure se suffisant à elle-même

Ce superbe castor est disponible en marron ou blond

**Creations Jeanne Hardy**

263, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

# québec et sa banlieue Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

## Incendie d'origine suspecte, rue de la Chevrotière

par Lucien LATULIPPE

L'ancienne maison mère des religieuses du Bon-Pasteur, située au 1080, rue de la Chevrotière, à Québec, a été

endommagée par un incendie d'origine suspecte, hier soir. Le vaste bâtiment de six étages compris entre les rues de la Chevrotière, Saint-Amable, Conroy et le boulevard Saint-Cyrille, était inhabité

depuis septembre 1976. Une bonne partie doit être démolie, sauf la chapelle qui a été déclarée monument historique.

L'incendie a éclaté au troisième étage, dans une pièce voisine de la chapelle qui a été protégée de l'élément destructeur par une porte en fer. Le métal a rougi sous l'intensité de la chaleur au point que la peinture, du côté de la chapelle, a brûlé surtout dans la partie supérieure de la porte et qu'elle a boursoufflé dans la partie inférieure.

Il était 18h20 lorsque la première alerte a été lancée à la brigade des incendies de Québec par un préposé à la surveillance d'un immeuble voisin, l'édifice G de la cité parlementaire.

Les premiers pompiers à se présenter sur les lieux ont réalisé que la situation s'annonçait tragique. Les flammes sortaient par une fenêtre et, vu la vétusté de l'immeuble, deux autres alertes ont été lancées. Ainsi une soixantaine de sapeurs ont-ils pris part à la lutte contre le brasier sous les instructions du chef des opérations Dominique Gonthier et du chef de division Marcel Caron.

La lutte s'est effectuée autant par la façade de l'édifice que par l'arrière. Quatre échelles aériennes ont été dressées. De nombreux pompiers ont aussi pénétré à l'intérieur.

### Pièce calcinée

La vaste pièce où le feu a pris naissance servait de sacristie, semble-t-il, et elle a été calcinée à la grande ur. L'incendie aurait éclaté près du plancher et il est possible qu'un accélérateur ait été utilisé.

Par un puits où passent des tuyaux et par un petit monte-charge qui servait à expédier de la nourriture de la cuisine aux étages supérieurs utilisés comme infirmerie, le feu s'est propagé jusque dans l'entresol. Heureusement, les pompiers sont parvenus à le circonscire dans ce secteur qui constitue le milieu de l'édifice central.

On a craint, pendant un certain temps, que les flammes ne se propagent à la chapelle qui renferme des trésors artistiques et qui est ouverte tous les jours. Un prêtre vient y chanter la messe, chaque midi. Des brèches ont été pratiquées dans le bord du toit et c'est ainsi qu'un peu d'eau a-t-il coulé dans la chapelle.

Il était 20h45 lorsque l'incendie a été déclaré sous contrôle. Mais ce n'est que vers 22h30 que les derniers sapeurs ont quitté les lieux. Personne n'a été blessé.

### Enquête

Le Commissariat des incendies de Québec s'est mis à l'oeuvre dès le début de l'incendie. L'investigateur-chef Henri Bédard et l'aide-technique André Savard ont interrogé des témoins et ils ont examiné les lieux. Le notaire Cyrille Delage était également sur place.

L'ancienne maison mère des religieuses du Bon-Pasteur est sous une surveillance constante tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le gardien avait fait sa dernière tournée à l'intérieur entre 16h40 et 17h10. Il n'a rien remarqué d'anormal. Il a constaté que des lumières étaient allumées à différents endroits. L'alerte a été lancée alors que de nouveaux gardiens se préparaient à entrer en devoir.

D'autre part, les enquêteurs ont appris que des gens entraient dans l'édifice, surtout par l'arrière où ils devaient enjamber une clôture en métal de six pieds de hauteur. Il n'y avait plus aucun meuble, sauf dans la chapelle qui avait été laissée intacte avec tous ses trésors, pas plus tard que jeudi dernier. Pour prévenir le pillage, des ouvriers avaient commencé, hier, à poser des panneaux de bois sur les fenêtres du rez-de-chaussée.

Les enquêteurs considèrent cet incendie comme suspect. Quelqu'un a pu pénétrer dans l'édifice après le passage du gardien. Il est possible aussi que le feu ait pu être provoqué par une défectuosité électrique.

Mais la pièce où le feu a pris naissance est tellement calcinée, surtout à la base des murs, que les enquêteurs sont portés à croire que l'incendie est dû à un geste criminel et qu'un accélérateur a même pu être utilisé.

Le vaste immeuble avait été construit en plusieurs étapes et il avait logé, pendant un certain nombre d'années, la maison Madeleine, où étaient gardées les femmes et les filles ayant des démêlés avec la justice. La première section remonte à 1850 et elle a été construite sous l'instigation de Marie Fitzbach, fondatrice des religieuses du Bon-Pasteur.



L'ancienne maison-mère des religieuses du Bon-Pasteur.

## dans nos régions

### Nouvelle scierie dans Bonaventure

Une nouvelle scierie verra le jour dans le comté de Bonaventure. Située à Saint-Alphonse-de-Caplan, à quelque 25 kilomètres à l'est de New-Richmond, l'entreprise emploiera environ 50 personnes à l'usine et une cinquantaine d'autres pour ses opérations forestières, ce qui permettra de fournir du travail aux coopératives forestières de la région et autres ouvriers. C'est le ministère des Terres et Forêts du Québec qui en est venu à une entente avec le 'Centre de rénovation Etchemin', de Saint-Romuald, pour la construction de la scierie qui remplacera la scierie de la compagnie Gillies Brothers, de New-Richmond, fermée en février 1977.

moins 30 pour 100 sur l'année dernière. Au premier Festival de l'oie, en 1972, 100 livres de viande d'oie avaient suffi. Mais six ans plus tard, c'est plus de trois tonnes, ou plus exactement 6.500 livres de la version domestique de ce gros oiseau migrateur, qu'on a engloutis pendant les 10 derniers jours. A tel point qu'on a manqué... d'oies et qu'on a dû en faire venir du Lac-Saint-Jean! Le festival s'est terminé dimanche.

### Reprise du dossier de la restauration du presbytère de Beaumont

Le Comité de promotion du patrimoine de Beaumont vient de mettre sur pied une commission chargée d'élaborer une solution au projet de restauration de l'ancien couvent et presbytère, une bâtisse en bon état vieille de 256 ans. Pour cet organisme de promotion, il s'agit en fait d'une reprise du dossier, puisqu'il y a deux ans, il avait vainement travaillé pour que la Caisse populaire, au lieu de construire une nouvelle bâtisse, restaure le vieux couvent.

### Maquette du futur campus Mingan du CEGEP Côte-Nord

La direction du CEGEP régional de la Côte-Nord a dévoilé hier la maquette du futur campus Mingan (Sept-Îles). L'édifice, qui coûtera environ \$6,5 millions, devrait pouvoir accueillir quelque 700 étudiants en septembre 1980. L'immeuble moderne couvrira 127.000 pieds carrés, soit pratiquement le double de ce qui existe présentement.

### Succès du Festival de l'oie à Montmagny

Le 7e Festival de l'oie de Montmagny a connu un succès sans précédent. Les premières évaluations indiquent que les différentes activités sociales, sportives et culturelles ont attiré quelque 40.000 personnes, une augmentation d'au

### Une Chambre de commerce bourdonnante, à Lévis

La Chambre de commerce de Lévis entreprend une nouvelle année avec enthousiasme. Plusieurs comités sont déjà à l'oeuvre et un programme d'activité a été élaboré pour chacun des mois à venir. Entre autres dossiers, la Chambre de Lévis entend suivre de près ceux étant d'intérêt régional et même provincial, concernant par exemple le gaz naturel, l'aéroport de Saint-Jean Chrystostome, l'éventuel lien direct, la fusion, la Maison Desjardins et l'information touristique.

## L'avenir de la base de plein air de Sainte-Foy

Le maire de Sainte-Foy a suggéré hier soir, lors d'une assemblée spéciale, la formation d'un comité consultatif pour étudier l'avenir de la base de plein air.

M. Ben Morin a laissé entendre qu'il faudra, dès l'an prochain, prendre une décision relative à la vocation de la base de plein air.

Pour ce faire, il voudrait qu'un comité de peut-être 12 ou 15 personnes issues de diverses couches de la société locale puisse se pencher sur les

questions suivantes: d'où venons-nous? Où sommes-nous? Ou allons-nous?

La ville de Sainte-Foy a investi plus d'un million de dollars dans cette base de plein air qui attire bien des gens de l'extérieur (donc qui a une vocation régionale) et le gouvernement y a versé \$1.000.000 pour l'achat de terrain.

Il a lancé une invitation à joindre les rangs d'un tel comité à l'Union des citoyens de Sainte-Foy, aux OPL (organismes paroissiaux de loisir), aux gens de l'Age d'or.

## Adolescent blessé d'un coup de feu, à Québec

par Lucien LATULIPPE

Un adolescent a été blessé d'un coup de feu, avant-hier, alors qu'il déambulait sur la promenade de la rivière Saint-Charles près de la rue Marie-de-l'Incarnation. L'ami qui l'accompagnait n'a pas été touché.

La police de Québec précise que le blessé a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-François d'Assise, mais que son état n'est pas grave. Un plomb de calibre 22 lui a été extrait de la chair.

L'incident est survenu vers minuit. Les deux jeunes gens auraient entendu quelques coups de feu et, soudain, l'un d'eux a ressenti une douleur au côté. Ils se sont rendus au centre commercial

Fleur de Lys pour demander du secours au gardien.

Une enquête a été ouverte et il semble qu'il s'agisse d'un coup de feu accidentel.

Par ailleurs, la police invite les gens qui se seraient fait voler une bicyclette à se rendre à la centrale du parc Victoria où de nombreuses bicyclettes sont entreposées pour tenter d'identifier celle qui pourrait leur appartenir. On est prié de s'adresser au responsable, le détective Horace Lavoie.

### Arrestations

D'autre part, la police de Québec mentionne l'arrestation de plusieurs

suspects. Dans une épicerie de la rue Fleury, des policiers ont surpris un individu de 21 ans qui venait de s'y introduire et qui se préparait à dérober différents objets.

Deux autres jeunes gens ont été arrêtés pour vols d'autos. L'un est soupçonné du vol de quatre autos et l'autre, d'un seul.

Agés de 18 et 20 ans, deux jeunes gens ont aussi été appréhendés, hier matin, sur le chemin de la Canadière. Ils étaient en possession d'outils de cambrioleurs.

Un dernier individu, âgé de 20 ans, est soupçonné d'avoir endommagé des autos dans le stationnement souterrain de place Jacques-Cartier. Il y avait garé

son auto. Les préposés du stationnement l'ont gardé jusqu'à l'arrivée des policiers.

De nombreuses autos ont subi des méfaits, dernièrement, tant à Québec qu'en banlieue. Est-il possible que ce jeune homme en soit la cause?

A Charlesbourg, la police a reçu une vingtaine de plaintes à ce sujet, en fin de semaine. Les véhicules endommagés, surtout des vitres fracassées, étaient garés soit dans la rue soit sur la propriété des plaignants.

De plus, la police de Charlesbourg a enregistré une dizaine de vols avec effraction des maisons. Plusieurs de ces vols sont d'environ \$1.000 et l'un atteint même \$2.400.

**Miracle Mart**

**CORRECTION**

Il s'est glissé une erreur en page 12 de notre cahier

**"VENTE D'OUVERTURE"**

du Miracle Mart de Place Lebourneuf à Charlesbourg, inséré dans Le Soleil d'aujourd'hui.

**Les albums-photos à \$1.59**

ne sont pas disponibles avec couverture unie.

Le Comité des comptables agréés du Québec

M. Michel Giasson, F.I.C.A. M. Jacques Roy, F.I.C.A.

Le Comité des comptables agréés du Québec invite ses membres le 26 octobre prochain, à 14 heures au Holiday Inn de Sainte-Foy, à une journée spéciale sur l'assurance-vie. M. Michel Giasson, F.I.C.A., animera un séminaire sur l'assurance-vie alors que M. Jacques Roy, F.I.C.A., surintendant des assurances, sera le conférencier invité au souper de clôture.

Reservations: 643-1391 (ANN.)

**LE SOLEIL**

**PARTICIPEZ AU CONCOURS DESTINATION LISBONNE**

**PORTUGAL**

SUR LES AILES DE **CP Air** **LE SOLEIL** **et**

Participation de l'Office national du tourisme du Portugal

Destinations CP Air

**REMPLISSEZ LE COUPON DANS CE JOURNAL POUR PARTICIPER AU CONCOURS**

**100 VOYAGES GRATUITS (50 couples)**

Bienvenue à un week-end de rêve!

**\$64.00**

Un week-end au Ritz, c'est un week-end de découvertes. Découverte d'un art d'accueillir que l'on croyait disparu à tout jamais. Découverte de chambres ultra-comfortables et d'un service irréprochable à tous les points de vue. Découverte d'une cuisine qui place les restaurants du Ritz parmi les grandes tables du continent... et à quelques pas seulement, découverte des trésors qu'offre le quartier des commerces et des divertissements.

Comprend chambre double pour deux nuits. Aucun supplément pour les enfants de 14 ans et moins partageant la chambre des parents. Stationnement gratuit!

Desirez-vous des billets pour un spectacle, un événement sportif ou un concert? Tout comme les concierges des grands hôtels européens, Denis Laganière se fera un plaisir de s'occuper de tous ces petits détails pour vous!

Ce week-end, venez découvrir le Ritz! Appelez le Ritz ou votre agent de voyages.

**Ritz-Carlton**

Bienvenue, bienvenue au Ritz.

1222 rue Sherbrooke  
Montréal, Québec  
Tel. (514) 842-4212

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Stoneham

## Entente entre la ville de Québec et ses cols blancs

par Denis ANGERS

La ville de Québec a conclu une entente de principe avec ses 425 cols blancs, membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec Inc., pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

C'est ce qu'a annoncé hier le maire Jean Pelletier, au cours de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Champlain.

Les cols blancs étaient sans contrat collectif depuis le 30 avril dernier. Selon l'entente conclue vendredi et valable pour deux ans, ces employés municipaux touchent des augmentations salariales de 8,6 pour 100 la première année et de 7,3 pour 100 la seconde. De plus, ces travailleurs bénéficieront d'une clause d'indexation à l'augmentation du coût de la vie, clause qui ne jouera cependant que si l'indice des prix à la consommation dans la région de Québec excède 7,3 pour 100

au cours de la première année du contrat de travail.

Ces hausses de salaires impliquent un accroissement de \$625,000 dans la masse monétaire versée à ce groupe de fonctionnaires affilié à la Fédération des employés scolaires et municipaux du Québec.

Par ailleurs, les cols blancs verront leur régime de retraite amélioré par la nouvelle convention. De plus, le même régime cessera dorénavant d'être discriminatoire à l'endroit des employés féminins de la ville, ceux-ci bénéficiant des mêmes avantages que leurs collègues masculins et voyant la durée du congé de maternité prolongée de 16 à 20 semaines.

Soulignons enfin que, à compter du 1er mai 1979, les fonctionnaires ayant un an et quatre mois d'ancienneté pourront jouir de 16 jours de congé annuels et que le nombre de jours fériés passe désormais de 13 à 14, la ville ayant reconnu l'habitude qu'elle avait, depuis 7 ou

8 ans, de libérer ses employés pour une demi-journée, lors des vigiles de Noël et du Nouvel An.

### Victime d'imbroglio

Invité, à l'issue de la rencontre du conseil, à commenter le conflit qui oppose la ville de Québec aux placières du Colisée, le maire Jean Pelletier s'est contenté de déclarer que la ville était "victime d'un imbroglio". "Ce n'est pas la première fois qu'on tente de faire trancher par une tierce partie un conflit inter-syndical et nous avons l'impression que les deux groupes de placières cherchent à nous impliquer malgré nous, de dire M. Pelletier."

C'est pourquoi la ville entend adopter une position neutre dans cette lutte entre syndicats qui sollicitent l'accréditation des placières. Elle attendra tout simplement que les tribunaux aient rendu un jugement final. Invoquant le sub jectif qui entoure l'affaire, le maire Pelletier s'est enfin refusé à tout commentaire supplémentaire.



La famille de Richard Charest récite une dernière prière avant l'inhumation.

Le Soleil, Gilles Lafond

## Charest inhumé à nouveau

par Guy DUBÉ

Une dizaine de proches parents de la famille du jeune Richard Charest ne pouvaient contenir leurs larmes, ce matin, quand les restes mortels de ce dernier ont été inhumés pour une seconde fois, au cimetière Saint-Charles de Québec.

C'est le 18 août dernier que la dépouille mortelle avait été inhumée pour la première fois, dans une fosse commune du cimetière Saint-Charles.

Le 8 septembre, soit 23 jours plus tard, le corps de Richard Charest était exhumé, sur ordre du coroner Maurice Lagacé, qui avait signé une formule sur laquelle il était écrit qu'il avait des

bonnes raisons de croire "qu'un crime a été commis".

En conduisant Richard sous terre, ce matin, les frères de celui qui a fait la manchette des journaux depuis sa mort ont dit espérer qu'il demeure à son dernier repos une fois pour toutes.

Ce matin, Richard Charest n'a pas été enterré dans une fosse commune. La famille éprouvée a acheté un lot dans une autre partie du cimetière.

Les pathologistes Richard Authier, Michel Marois et Georges Miller avaient examiné le corps du jeune Charest la journée même de son exhumation, le 8 septembre dernier. Depuis, les restes mortels avaient été gardés congelés, à la morgue de Québec, au cas où d'autres

examens se seraient avérés nécessaires durant l'enquête du coroner. Cette enquête s'est terminée vendredi soir dernier et aucune demande en ce sens n'a été formulée à Me Stanislas Déry.

Richard Charest, on s'en rappelle, aurait été trouvé pendu dans un local du bloc cellulaire de la Centrale de police de Québec, dans la nuit du 11 au 12 août dernier. Charest avait été conduit au poste de police en compagnie de 25 autres clients d'une brasserie du quartier Saint-Roch de Québec, suite à une fusillade qui était survenue à l'extérieur de l'établissement.

Depuis, quatre coroners ont été nommés dans cette affaire et l'enquête de Me Déry, qui s'est déroulée la semaine dernière, a laissé plusieurs points obscurs.

## Val-Bélair: une proposition de débat télévisé ou radiodiffusé

Le Parti des citoyens de Val-Bélair (PCVB) propose que les deux candidats à la mairie de cette ville participent à un débat télévisé ou radiodiffusé.

C'est ce que nous faisons savoir, hier, le président de ce parti politique municipal, M. Yvan Dubé, candidat à la mairie qui fera face au président du Parti action Val-Bélair (PAVB) M. Denis Vidal.

M. Dubé nous a lu un court communiqué disant ceci: "Devant l'intérêt manifesté par la population de Val-Bélair envers la campagne électorale actuelle, le Parti des citoyens de Val-Bélair propose que les candidats à la mairie participent à un débat politique télédiffusé ou radiodiffusé

pour permettre au plus grand nombre de contribuables d'être mieux informés sur les programmes politiques de chaque parti en lice."

Rappelons que le Comité des citoyens de Val-Bélair voulait tenir une assemblée publique ce soir. Mais le parti de M. Dubé a cru bon de refuser d'y participer entre autres parce qu'au PCVB on se pose des questions sur l'objectivité des organisateurs.

Pour participer à l'assemblée qui aurait eu lieu ce soir, le PCVB exigeait que l'animateur en soit un indépendant, venant de l'extérieur de Val-Bélair et choisi par les trois parties concernées.

Le parti de M. Dubé voulait que tous les sujets proposés par lui soient à l'ordre du jour et que les candidats à la mairie soient obligés de se prononcer sur toute question.

Enfin, le PCVB voulait aussi que les règlements et procédures fassent l'objet d'une entente entre lui, le Comité des citoyens et le PAVB.

Le Comité des citoyens a refusé, disant que c'était lui qui imposait ses conditions, de poursuivre M. Dubé qui a déploré qu'il n'y aurait eu que cinq sujets à l'ordre du jour de l'assemblée. De plus, le choix des questions devant être fait par l'assemblée, il y aurait eu danger, pour une partie concernée, de mobiliser l'assemblée.

## Rénovation de la station de police retardée, à Sainte-Foy

par Benoit ROUTHIER

Le conseil municipal de Sainte-Foy a différé hier soir, l'adoption d'un règlement prévoyant la rénovation de sa station de police au coût de \$458.000.

Cette décision a été prise à la dernière minute parce que, nous a-t-on dit, des conseillers ont demandé une révision, à la baisse, des coûts, et parce qu'on veut permettre à plus de contribuables de se rendre sur les lieux prendre connaissance de l'état actuel et des modifications projetées.

Le maire Ben Morin a laissé entendre que, quant à lui, pour ne pas dire le conseil en général, les travaux projetés sont nécessaires au point où il y aura référendum si 500 personnes le demandent.

Le projet consiste à la réfection extérieure des deux bâtisses, l'aménagement des bureaux dans la gendarmerie et la climatisation des locaux. On procédera également à l'isolation de la bâtisse.

Le règlement sera représenté au conseil sous

peu. Entretiens les citoyens peuvent visiter les lieux les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 octobre, entre 15h et 17h; le mercredi 25 octobre, entre 19h et 21h; le samedi 28 octobre, entre 10h et 11h et le dimanche 29 octobre entre 14h et 15h.

Le conseil veut tarir ces travaux suite au rapport de la firme Drouin-Paquin, rapport qui aurait coûté entre \$10.000 et \$12.000 comme nous n'avons pu le savoir du conseil hier soir.



Photo Le Soleil, Jean Vallières

MM. Henri Casault et Denis de Belleval, respectivement maire et député-ministre de Charlesbourg. Une subvention qui permettra de boucler les années d'intégration et d'ajustement du Grand Charlesbourg.

## Charlesbourg recevra plus de \$600,000

par Denis ANGERS

Le maire Henri Casault affichait son sourire des grandes occasions hier midi, à l'hôtel de ville de Charlesbourg. Et pour cause! Le député-ministre Denis de Belleval était venu y annoncer officiellement que sa municipalité bénéficierait, pour les exercices financiers 1977 et 1978, d'une subvention spéciale rétroactive de \$600,464, "en guise d'aide au regroupement".

Cette somme, puisée à même le budget du ministère des Affaires municipales du Québec pour l'année courante, a fait l'objet d'un arrêté en conseil, lors de la réunion du Cabinet de mercredi dernier. Elle est destinée prioritairement à amortir les écarts de taxation provoqués par la fusion, en janvier 1976, de Charlesbourg, Charlesbourg-Est, Orsainville et Notre-Dame des Laurentides. Concrètement, cet octroi provincial implique des réductions de taxes respectives de \$0,15 et de \$0,10 par \$100 d'évaluation foncière, pour les contribuables des anciennes municipalités de Charlesbourg et de Charlesbourg-Est.

Selon le maire Casault, la subvention rendue publique hier évitera aux citoyens de ces deux secteurs "d'être pénalisés indûment par le regroupement de 1976". Joins aux \$384.000 déjà reçus du gouvernement en 1976, les \$600,464 accordés par les autorités gouvernementales permettront, aux yeux de M. Casault, de boucler les "années d'intégration et d'ajustement" du Grand Charlesbourg.

### Un exemple à oublier

Pour le ministre de Belleval, l'octroi alloué à Charlesbourg constitue toutefois "la dernière des derniè-

res" subventions discrétionnaires versées par le gouvernement du Québec. "C'est un exemple que nous devons dorénavant éviter", de dire M. de Belleval, rappelant que l'actuel ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, avait dès décembre 1976 mis un terme aux "pèlerinages à Québec des édiles municipaux".

Avec le Grand Beauport, Charlesbourg était la toute dernière municipalité "fusionnée" ayant reçu des assurances verbales de subventions, de la part du gouvernement provincial précédent. C'est donc pour respecter ces engagements oraux que le gouvernement a décidé de leur dispenser ce traitement de faveur. "D'ailleurs, sans ces subventions, il aurait peut-être été impossible de mener à terme ces fusions, d'ajouter le ministre de la Fonction publique et député de Charlesbourg".

### Pas de dérogation

Interrogé par ailleurs sur la contradiction que la subvention à Charlesbourg semblait apporter aux propos du 19 décembre 1976 du ministre Tardif, propos selon lesquels "c'en était fini des subventions discrétionnaires", le député de Belleval a déclaré qu'il ne voyait pas là de dérogation. Le ministre Tardif avait déclaré que le gouvernement assumerait ses responsabilités financières dans les cas de travaux déjà effectués par les municipalités, de rappeler M. de Belleval. Et même si une fusion peut paraître être un curieux travail, celle de Charlesbourg n'en avait pas moins été imposée bien avant le 15 novembre 1976. En ce sens, le gouvernement a donc respecté ici l'esprit de la déclaration de son ministre des Affaires municipales, de conclure M. de Belleval.

# LA CAISSE POPULAIRE

## DES MOYENS POUR CHACUN, DES DROITS POUR TOUS

Parce qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même, des gens de chez-nous, désireux de prendre leur sort en main, se sont donnés des institutions financières : les Caisses populaires Desjardins.

La caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit qui offre aux individus, aux familles et aux collectivités des moyens de satisfaire leurs besoins.

La caisse populaire, un moyen de progrès économique et de développement social au service de tous et de chacun.

Exercez vos droits, devenez membre actif de votre caisse populaire.

**LA CAISSE POPULAIRE**  
C'est profitable...  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



desjardins

# Garneau n'est pas décidé à demeurer au sein du PLQ

par Carmen LANGLOIS

C'est devant 400 militants libéraux du comté de Jean-Talon que M. Raymond Garneau a ouvert, hier soir, un volet susceptible de faire circuler des vents de rumeurs de toutes sortes, tant qu'il n'aura pas indiqué officiellement s'il demeurera sur la scène politique, qu'elle soit provinciale ou fédérale.



Garneau attend son heure.

Les rumeurs allaient déjà bon train, hier soir, au local des Chevaliers de Colomb du chemin Sainte-Foy où, cheu-x gris et blancs mêlés, de nombreux militants se faisaient des "messes basses" et y allaient de leurs prédictions.

"J'ai l'impression qu'il va s'en aller", disaient les uns, "mais pas tout de suite", répliquaient les autres.

Quelques minutes auparavant, M. Garneau déclarait: "Il est évident que je n'ai pas envie d'abandonner le Parti libéral du Québec. Mais il reste que, après des événements comme ceux que j'ai connus (c'est-à-dire sa défaite à la course de la chefferie du parti), on est obligé de réfléchir, de repenser son orientation. Certains me demandent

si je vais demeurer au provincial, d'autres si je vais aller sur la scène fédérale, et des amis personnels me disent qu'un stage dans l'entreprise privée me ferait connaître de nouvelles expériences et me laisserait plus de temps pour m'occuper de ma famille."

A aucun moment durant son allocution qui a duré environ trois quarts d'heure, M. Garneau n'a prononcé le nom de M. Claude Ryan, actuel chef du Parti libéral. Il a simplement dit: "Peu importe les décisions que je prendrai dans l'avenir, elles ne seront pas dirigées contre le Parti libéral et son chef, et ne seront pas dictées par la rancœur. Je n'ai pas de rancœur", a-t-il tenu à préciser.

## Le Père Gédéon 'stratège'

M. Garneau a toutefois précisé qu'il ne s'agissait pas là d'un "discours d'adieu". Ce n'est d'ailleurs pas l'impression générale que donnait son discours, lequel a consisté, en majeure partie, à tenter de démontrer que le gouvernement du Parti québécois est en train d'appliquer la stratégie énoncée dans un document signé par Doris Lussier qu'il a qualifié à plusieurs reprises de "grand ami" du premier ministre, et même de "maître à penser du PQ".

Ce document dont la teneur avait fait la manchette de certains quotidiens, il y a quelques mois, avait amené le premier ministre à déclarer que M. Lussier n'avait aucun mandat du PQ pour établir une stratégie, et qu'il s'agissait là d'un écrit d'ordre privé.

Selon M. Garneau, la stratégie du Parti québécois consiste à vouloir faire passer le référendum "sans qu'on s'en aperçoive" et le seul objectif du gouvernement est de s'ac-

crocher au pouvoir "parce qu'il aime ça".

Et le député de Jean-Talony

est allé de l'énumération des voitures des ministres et députés péquistes, en passant par leur habillement "depuis

que les débats sont télédiffusés".

ET M. Garneau a terminé son allocution par une profession

de foi dans le Parti libéral en disant: "J'aime le Québec, le Canada, mon pays, je demeurerai un militant libéral, un

soldat qui va continuer à se battre".

L'assemblée l'a ovationné puis, au garde à vous, ceux

dont la chaleur écrasante de cette salle n'avait pas eu raison, ont entonné le "O Canada".

## Lévesque charme toujours la gent étudiante

par Gilles BOVIN du bureau du Soleil

MONTREAL — C'était jour de "blitz" hier dans six CEGEP de la métropole. Et pour le premier ministre René Lévesque, qui participait à cette opération-chaîne au près de la gent étudiante avec cinq de ses ministres, l'occasion était belle non seulement de vérifier la popularité de son parti auprès de ces jeunes électeurs mais aussi et surtout de pourfendre les détracteurs de la dernière version de la souveraineté-association avec "un trait d'union".

"Nous ne créons pas un 'mur de Berlin d'hostilité' des deux côtés du Québec",

## Le Chantier Davie pourra construire des méthaniers

LAUZON (PC) — Le Chantier maritime Davie de Lauzon pourra désormais construire des méthaniers grâce à l'importation d'une technique française pour l'isolation des cuves de gaz naturel liquéfié.

Un accord à cet effet vient d'être conclu entre Davie Limitée et la société française Gaz-Transport S.A.R.L.

Une quinzaine de méthaniers ont déjà été construits à travers le monde grâce à cette technique, et Davie est le premier chantier canadien à l'importer. L'entreprise prévoit ainsi participer à la fabrication des navires qui

a-t-il lancé aux quelque 500 étudiants massés dans l'étroit auditorium du CEGEP Ahuntic et qui lui ont réservé un accueil des plus chaleureux.

Aux durs et purs "sincères", le chef du PQ rappelle que la politique est l'art de vendre le vendable et qu'en voulant aller trop vite on risque plutôt de retarder l'échéance finale de la souveraineté.

Aux autres "chevaliers de l'indépendance" que le premier ministre assimile un peu beaucoup à des manipulateurs qui "cherchent à créer la bisbille au sein du PQ", M. Lévesque rétorque sans ambages qu'il serait "idiot de vouloir tout briser" alors que

transporteront vers le sud le gaz naturel issu de l'Arctique.

Avant de négocier cet accord, Davie a travaillé en étroite collaboration avec Petro-Canada et Melville Shipping. Cette dernière prévoit utiliser des méthaniers brise-glace pour transporter le gaz naturel vers le sud, au milieu des années 80.

Par ailleurs, les méthaniers font partie d'une des rares catégories de navires pour lesquelles la demande sera de plus en plus forte dans les prochaines années malgré la dépression actuelle du marché maritime mondial, et Davie envisage à long terme d'entrer dans la compétition internationale dans ce secteur de production.

la tendance à travers le monde est plutôt à l'inverse.

"On pourra pas se couper du continent" soutient le chef du PQ aux étudiants qu'il invite à se placer devant la "réalité", devant une "carte géographique" où le Québec se retrouve à l'est avec les quatre provinces de l'Atlantique et à l'ouest avec l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

A ceux qui soutiennent que le Canada anglais refusera de négocier l'association avec le Québec, le premier ministre rétorque qu'il s'agit là d'une réaction de "complexés" qui minimise sérieusement la portée et le poids d'un "oui" clair obtenu dans le cadre d'un référendum. Il cite à cet égard les propos qu'aurait tenus la nouvelle vedette du Parti conservateur, l'ex-maire de Toronto David Crombie, à l'effet que les économies du Québec et du Canada anglais étaient interdépendantes et qu'il ne voyait pas pourquoi on refuserait de négocier une association avec un Québec souverain.

## Inquiétudes et interrogations

De fait, l'auditoire étudiant auquel faisait face hier, M. Lévesque — cinq autres ministres faisaient de même dans cinq autres institutions collégiales montréalaises —, est lui aussi relativement perplexe devant la portée et le contenu des thèses de M. Lévesque et du PQ, particulièrement en ce qui concerne l'indépendance économique du Québec dans une union douanière et monétaire.

"N'êtes-vous pas en train de

reculer tellement sur le programme du PQ que vous nous proposez maintenant un fédéralisme renouvelé?" interroge l'un d'eux. Ce à quoi le premier ministre avec son habileté coutumière rétorque que lorsque le Québec contrôlera son budget et pourra canaliser ses épargnes, il sera certainement beaucoup plus souverain que dans toute forme de "fédéralisme renouvelé". "Le propre du fédéralisme c'est justement de partager les pouvoirs de législation et de taxation, et la souveraineté c'est justement de rapatrier chez nous ces droits exclusifs de faire des lois et lever des impôts."

"Mais si l'Ontario nous boycotte?" s'inquiète un autre étudiant qui n'a pas le temps de terminer sa question avant que le premier ministre lui répète avec vigueur que c'est minimiser le poids politique et économique du Québec que de se laisser ainsi aller à des réflexes "complexés".

Pour ces jeunes dont la majorité des questions portaient sur les perspectives économiques (en terme d'emplois bien sûr), le charisme et les dons d'orateur peu communs du premier ministre faisaient évidemment des ravages — à plusieurs reprises on a applaudi ses remarques, particulièrement celles tendant à revaloriser le "peuple" québécois — sans pour autant lever les appréhensions de la plupart de ceux qui ont posé des questions.

Comme cette étudiante peu crédule, présidente de l'association étudiante du collège, qui ne cessait de hocher la tête négativement aux expli-

cations du PM sur le rôle des multinationales au Québec, la dépendance économique et monétaire d'un Québec souverain à la sauce association, ou les promesses de gratuité scolaire "non réalisées" du PQ.

Ou cet autre qui s'inquiète des "nombreux départs de compagnies" — il n'arrive à en nommer qu'une seule et qui refuse de croire que cette situation a été "dramatisée à souhait", selon l'expression du PM.

## Lutte entre le Canada anglais et le Québec redoutée à Calgary

CALGARY (PC) — Plusieurs libéraux de Calgary craignent que leur défaite aux dernières élections complémentaires ne signifie le début d'une lutte entre le Canada anglais et le Québec.

"La polarisation est terrifiante", a commenté Mlle Frances Wright, candidate libérale dans Calgary-Centre.

"On a senti un sentiment anti-français", a-t-elle ajoutée.

Selon elle, plusieurs Canadiens ont voté en faveur des progressistes-conservateurs parce qu'ils n'apprécient pas le programme fédéral de bilinguisme et qu'ils désapprouvent les concessions linguistiques faites au Québec.

Pour M. Jim Palmer, candidat dans Calgary-Sud, il y a un danger que, si une élection générale avait lieu aujourd'hui, le Québec voterait libéral et le reste du Canada progressiste-conservateur.

M. Doug Lauchlan, candidat dans Calgary-Ouest, abonde dans le même sens.

Tous sont d'accord, cependant, pour dire que le premier ministre Trudeau possède l'habileté et le dynamisme nécessaires pour tirer le parti de ce mauvais pas.

L'avocat d'Edmonton Brandy Schepanovich, organisateur en chef du Parti libéral en Alberta, attribue l'hostilité à l'égard de M. Trudeau aux médias, qui l'ont fomentée.

Pour M. Louis Lebel, vice-président provincial du parti, ce sont surtout l'inflation et les dépenses gouvernementales qui ont joué de mauvais tours aux libéraux.

# carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**CONTREMAITRE**  
Pour manufacturier de meubles "colonial". Responsable des opérations du débitage à la finition. Lieu de travail, région de Québec.  
Salaire et conditions intéressants. Personnes sérieuses et expérimentées seulement. Pour entrevue: 1 (418) 831-2322

**CARRIERES et PROFESSIONS**  
UN MOYEN EFFICACE POUR TROUVER VOTRE MAIN-D'OEUVRE

**SERVICE CONFIDENTIEL**  
Lorsque vous répondez à une offre d'emploi publiée dans les Annonces Classées ou Carrières et Professions ayant pour unique référence un numéro de Boîte Postale (Département), il se peut que vous ne desiriez pas adresser votre demande d'emploi à certaines entreprises ou individus en particulier.  
Nous vous suggérons alors de procéder comme suit:  
1) Glissez votre demande dans une enveloppe cachetée portant le numéro de département de l'annonce.  
2) Joignez-y une liste des compagnies ou individus à qui vous ne desirez pas faire parvenir votre demande d'emploi.  
3) Insérez l'enveloppe et la feuille dans une seconde enveloppe adressée au  
**SERVICE CONFIDENTIEL LE SOLEIL**  
390 est. rue St-Vallier, Québec 2, Québec  
Si l'annonce est publiée par l'un des noms mentionnés sur votre liste, nous détruirons votre demande d'emploi.

**SOMETAL ATLANTIC LTEE**  
**DIRECTEUR DU PERSONNEL**  
La compagnie Sometal Atlantic Ltée, de Rimouski, spécialisée dans le travail et la transformation de l'acier, requiert actuellement les services d'un généraliste dans la gestion du personnel et des relations de travail.  
Sometal Atlantic emploie approximativement 300 employés et opère dans deux (2) établissements dont un à Rimouski et l'autre à Matagami.  
Le Directeur du personnel conseille le vice-président de la compagnie en matière de gestion du personnel et plus particulièrement il assume la responsabilité des aspects suivants de la fonction: recrutement et embauche, formation, administration, préparation et négociations des traités (3) conventions collectives, sécurité industrielle.  
Le candidat doit détenir un diplôme universitaire en relations industrielles et avoir au moins 5 années d'expérience dans les différents secteurs d'activités d'un service du personnel.  
Le salaire sera fonction de l'expérience et la compagnie offre un programme complet d'avantages sociaux ainsi que des indemnités de déménagement et de déplacement.  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir au plus tôt leur curriculum vitae au téléphone en cas de conflit postal à:  
**SOMETAL ATLANTIC LTEE**  
att: Vice-président  
217, rue Léonidas  
Rimouski, Qué. G5L 7C1  
tél.: (418) 723-6508

**DYNAMIQUE REPRESENTANT(E) DES VENTES**  
Ayant de l'expérience dans la vente de matières textiles (tissus) ou de fourniture de maison et désirant représenter un important manufacturier de lingerie de maison comprenant les rideaux de douche et de salle de bains et les accessoires correspondants. La personne choisie aura la province de Québec pour territoire. Si désiré, elle pourra également faire de la représentation dans les provinces Maritimes.  
De plus, nous recherchons un(e) autre représentant(e) pour Toronto afin de couvrir la section ouest de l'Ontario.  
Revenu garanti proportionnel à vos aptitudes. Faites parvenir une demande écrite par vous-même ou téléphonez à M. Coltin (514) 342-4030 pour obtenir un rendez-vous durant le conflit postal.  
**LINENS & DOMESTICS COMPANY**  
8500, Darnley Road, Montréal, Qué. H4T 1M5

**ASSURANCES GENERALES**  
Notre bureau requiert un courtier ou une personne avec expérience en lignes commerciales pour service à la clientèle, placement aux compagnies et sollicitation.  
**Pouliot Assurance Inc.**  
1510, boul. St-Cyrille ouest  
Québec  
Bernard Pouliot - Tél.: 687-5111

**SPECIALISTE EN COMMUNICATIONS AVEC LE PERSONNEL**  
Sous la direction du Directeur général des Communications, le responsable des Communications internes est chargé de la mise en application d'un programme complet de communications avec le personnel.  
La compagnie, opérant surtout au Québec et en Ontario, est une des plus importantes dans le domaine, comptant dans ses rangs plus de 12,000 employés.  
Le candidat ou la candidate idéal(e) connaît bien les techniques modernes d'information du personnel. Il ou elle possède plusieurs années d'expérience et a déjà fait ses preuves. Bilingue, énergique et pouvant travailler avec des cadres de différents niveaux, il ou elle pourra rapidement mettre en oeuvre un plan d'action novateur et son sens des relations humaines sera particulièrement développé.  
Le poste est au siège social à Montréal et la rémunération comprend un salaire intéressant et un programme complet d'avantages sociaux.  
Veuillez écrire en toute confiance à l'adresse suivante:  
Réf. # 182  
620, St-Jacques ouest, suite 310  
Montréal, Québec  
H3C 1C7  
Nos employés sont au courant de cette offre d'emploi.

**LE GROUPE COMMERCE**  
L'une des plus importantes compagnies d'assurances générales au Québec recherche un(e)  
**ANALYSTE SYSTEMES ET METHODES**  
**FONCTIONS**  
— Elaborer des procédures de travail pour les systèmes manuels ou mécanisés;  
— Participer à la définition des problèmes d'ordre de traitement électronique;  
— Analyser les systèmes en voie de mécanisation et participer à leur implantation;  
— Solutionner les problèmes d'organisation de travail.  
**QUALIFICATIONS**  
Les candidats(es) doivent être des diplômés(es) de CEGEP, section professionnelle, avec spécialisation en informatique, ou doivent détenir un diplôme de 1er cycle, spécialisé en informatique, administration option systèmes ou l'équivalent.  
Une expérience pertinente en informatique, de préférence IBM 360 ou 370 et en analyse est nécessaire.  
**TRAITEMENT**  
Selon les qualifications.  
**LIEU DE TRAVAIL**  
Saint-Hyacinthe.  
Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae au:  
**Service du Personnel**  
Le Groupe Commerce Compagnie d'assurances  
2450, rue Girouard  
Saint-Hyacinthe, (Québec)  
J2S 3B3  
N.B. En cas de grève des Postes, veuillez prendre rendez-vous au numéro suivant: (514) 733-9701 poste 407.

**Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke requiert les services d'un Adjoint au directeur des services hospitaliers**  
**Nature de la fonction:**  
Assister le directeur des services hospitaliers dans les opérations de planification, coordination et contrôle des activités relatives à la gestion des services hospitaliers dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement les services prévus.  
**Attributions-typiques:**  
Faire l'étude opérationnelle et/ou budgétaire de secteurs et/ou départements en vue d'en améliorer le fonctionnement et/ou d'adapter les budgets aux demandes de services.  
**Formation universitaire et expérience:**  
— Maîtrise en administration ou administration hospitalière.  
— Trois (3) ans d'expérience à un poste similaire; une expérience en milieu hospitalier serait souhaitable.  
**Rémunération:**  
Selon les échelles du ministère des Affaires sociales.  
Les personnes intéressées et répondant à ces qualifications sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 novembre au:  
**Directeur du personnel**  
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**  
3001 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

Le Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke est à la recherche d'un(e)  
**Chef Physiothérapeute**  
**Description de tâche:**  
Planifier, coordonner, contrôler les activités professionnelles et administratives relatives à la physiothérapie dans le but d'assurer aux bénéficiaires le meilleur traitement de réadaptation physique, le tout en collaboration avec les médecins qui réfèrent leurs patients au service de physiothérapie, ainsi qu'avec les professionnels de la santé.  
**Exigences du poste:**  
Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé avec spécialisation en physiothérapie. Cinq ans d'expérience comme physiothérapeute ou deux ans comme chef d'un service de physiothérapie. Membre de la Corporation des Physiothérapeutes.  
**Rémunération:**  
Selon les échelles de salaire publiées par le ministère des Affaires sociales.  
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 5 novembre 1978, au:  
**Directeur du personnel**  
**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE**  
3001 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke, Québec, J1H 5N4

# A Québec Les postiers attendent les policiers

par J.-Jacques SAMSON

Le directeur du district de l'est du Québec du ministère fédéral des Postes, M. Guy Allard, aurait menacé hier matin le président de la section locale du syndicat des postiers, M. Paul Lachance, de

réclamer l'aide des forces policières pour que les surveillants et le personnel administratif aient accès au centre postal de la rue St-Paul à Québec.

"Je lui ait dit d'essayer", a raconté quelques instants

plus tard, M. Lachance au SOLEIL.

M. Lachance a aussi affirmé qu'il n'avait pas été question de possibilité d'une requête en injonction au cours de sa conversation avec M. Allard.

Selon le chef des relations

externes pour le Québec au ministère des Postes, Mme Louise Roy, qui a retourné l'appel adressé en après-midi à M. Allard, ce dernier n'aurait proféré aucune menace du genre, se contentant de demander l'accès des lieux pour le personnel administratif et les surveillants. M. Lachance aurait tiré ses propres conclusions de cette conversation a-t-elle ajouté.

Mme Roy a expliqué que ce ne serait toutefois pas la première fois que les policiers auraient à intervenir à Québec, si jamais la chose se

produisait, rue St-Paul, où sont regroupés 748 postiers. Des policiers ont ouvert le passage à des employés la semaine dernière devant la succursale de la rue Buade.

Mme Roy a dit "croire que les requêtes en injonction sont en préparation au ministère de la Justice" mais affirme être tenue dans l'ignorance presque totale à ce chapitre.

Les enquêteurs Payer et Desjardins du district de l'est du Québec du ministère des Postes épiaient les gestes des piqueurs hier matin, à l'ai-

de de lunettes d'approche, près du centre de tri postal de la rue St-Paul.

Les 23.000 postiers touchent à compter de la semaine prochaine des allocations de grève, si le conflit se poursuit toujours. Les montants de ces allocations n'ont pas encore été déterminés. Lors de la dernière grève, les prestations étaient de \$40 par semaine, par employé.

A Québec, un postier en grève doit soutenir deux heures de piquetage par jour pour un total de 14 heures par semaine.



"C'est un travail impersonnel, sous une pression insupportable", affirme André Marceau. Les postiers supportent mal de travailler au rythme de la "machine" plutôt qu'au leur, comme ils en avaient l'habitude.

## Les nouvelles tâches sont détestées par les anciens

par J.-Jacques SAMSON

Le ministère des Postes a dû embaucher une centaine de nouveaux employés depuis 10 mois pour combler des postes laissés vacants par la mécanisation du tri postal au bureau chef de la rue St-Paul à Québec, tellement ces tâches répugnent aux "vieux" postiers.

"C'est un travail impersonnel, dans le bruit, la chaleur et sous une pression insupportable", expliquait hier au SOLEIL, M. André Marceau, commis des Postes royales depuis 26 ans, plus d'un quart de siècle. M. Marceau a toutefois préféré ne pas être photographié.

"Ca toujours été une job plate aux Postes. Les gars qui travaillent à la mécanisation ne sont pas des employés des Postes depuis vingt ans. Ils ne sont là en moyenne que depuis six mois. Je fais mon piquetage avec des gars de vingt ans et ils sont révoltés."

Les salaires

"Les déclarations de Lamontagne sur nos salaires me tombent sur les nerfs", enchaîne M. Marceau. "En 1971, on gagnait environ \$10.000. La piastre de 1971 vaut \$0.56 qu'on nous dit. Je gagne actuellement \$13.129, au maximum de la classe. Si tu multiplies par \$0.56, ça te donne \$7.351. Une diminution de salaire de \$3.000 pour avoir donné de bons services pendant sept ans".

M. Marceau reconnaît que l'exécutif du Syndicat des postiers ne mène pas principalement la présente lutte pour obtenir d'importantes augmentations salariales. "Avant de se battre pour les conditions de travail, les salaires, il faut s'assurer que les gars auront des jobs", réplique-t-il.

Autre phénomène fort peu connu que met en lumière M. Marceau: de plus en plus de postiers de 57, 58 ou 60 ans prennent une retraite prématurée depuis quelques années. Ils cèdent sous la pression du travail depuis les importants changements technologiques qui exigent de fortes possibilités d'adaptation pour l'individu ou perdent tout simplement le "goût".

Les négociations sur les clauses salariales n'ont encore que très peu retenu l'attention dans les médias mais les "vieux" postiers en ont lourd sur le cœur. "Les jeunes d'aujourd'hui vivent de deux salaires. Moi, j'ai six enfants, poursuit M. Marceau, ma femme n'a pas travaillé l'an passé et je n'ai que mon \$13.000 pour faire vivre ma famille.

La mécanisation

Environ 250 des 748 postiers

syndiqués du centre de tri postal de la rue St-Paul à Québec ont été touchés depuis deux ans, à des degrés divers, par les changements technologiques.

La principale frustration provient de l'impossibilité pour bon nombre d'accéder à des postes de travail de jour. "A la mécanisation, on n'emploie que 10 gars de jour", explique-t-on.

Le rythme de production est sensiblement plus élevé soutiennent aussi les postiers. "Il faut travailler au rythme de la machine et non plus au sien, ce qui augmente la pression".

"Il y a quelques années, à Québec, 183 employés étaient affectés au tri manuel du courrier urbain. Il n'en reste que 92. Les 91 autres postes n'ont pas été remplacés; ils ont été versés à la mécanisation."

Un autre grief des postiers de la rue St-Paul est la surveillance électronique de leur travail par le truchement des sophistiqués appareils de tri du courrier, ce qui permet d'évaluer le rendement individuel, contrairement aux dispositions de la convention collective.

L'environnement

Toutes ces frustrations rapportées par les postiers sur les lignes de piquetage à Québec sont subies dans un milieu physique inadéquat, selon le président de la section locale du Syndicat des postiers, M. Paul Lachance. "La bâtisse n'a pas été conçue pour ça précise-t-il. Des sections de travail complètes ont été déplacées et on a doublé le personnel dans un même espace de travail pour faire place aux machines".

Le Syndicat des postiers veut que les fonctions du centre de la rue St-Paul soient limitées au courrier de première classe et que les colis soient dirigés dans des dépôts, comme celui de Ste-Foy, d'où ils pourront être acheminés à la clientèle. "On est toujours embourbé, lance M. Lachance. Les conditions physiques et morales sont affectées".

Les récriminations sont nombreuses. Les syndiqués réclament aussi un accroissement des effectifs. "Depuis 1972, on manque de personnel dans certains secteurs, soutient M. Lachance. On a obtenu, par des négociations, en 1977, 56 postes qui n'ont jamais été comblés".

Additionner le tout. Ajouter 18 mois de négociations infructueuses pour le renouvel-

## Une surveillance qui irrite les employés

par J.-Jacques SAMSON

Les "surveillants" dans les centres postaux sont responsables de la détérioration des relations de travail au cours des dix dernières années, répètent à l'unisson les postiers de Québec, sur les lignes de piquetage, au local de grève ou dans les conversations glanées dans les brasseries ou tavernes de la rue St-Paul où ils se rencontrent entre deux quarts de piquetage.

Les postiers reprochent principalement à leurs surveillants de ne pas être préparés à remplir ces fonctions et d'abuser de leurs droits.

"En septembre, raconte M. André Marceau, un problème durait depuis plusieurs jours dans une section de travail. Les syndiqués réclamaient un roulement du personnel affecté à certaines tâches mécanisées. Un soir, les gars se rassemblent dans un coin pour discuter de la situation. Un surveillant avait ses favoris. Ecris-le au féminin si tu veux! Il a décidé de fermer la section et de faire poinçonner les cartes des gars même s'ils lui disaient que le prési-

dent du syndicat était attendu d'une minute à l'autre. Le soir même, le maître de poste a rencontré le président du syndicat et le surveillant et ça s'est réglé. Mais la section a été fermée de 18h à 21h30. Le syndicat avait déjà une lettre d'entente signée qui prévoyait le roulement des tâches", conclut M. Marceau.

Des anecdotes croustillantes

Les postiers de Québec ont une moyenne d'âge de 35 à 40 ans et une moyenne d'ancienneté de 16 à 18 ans au ministère des Postes. Ils tolèrent très mal l'étroite surveillance dont ils affirment être l'objet. C'est un phénomène nouveau au ministère des Postes, commentait hier le président de la section de Québec du syndicat des postiers, M. Paul Lachance.

M. Lachance ajoute un autre exemple. "Un surveillant arrive devant sept employés. Un est à son poste de travail, les autres non. Ils discutent entre eux. Le surveillant envoie celui qui est à son poste de travail poinçonner sa carte sous prétexte que l'employé ne travaille pas et ne s'occupe

pas des six autres. Ce n'est pas son affaire." Ce genre d'incident, selon M. Lachance, nourrit les frustrations des postiers et leur hargne envers les surveillants.

Les postiers peuvent également vous en raconter de plus savoureuses. Comme celui qui affirme avoir été témoin que le ministère des Postes, qui se plaint publiquement de la concurrence de l'entreprise privée, utilisait tout récemment les services de la firme Purolator pour livrer de son propre courrier.

Le militantisme des "jeunes"

Selon M. André Marceau, un vétérinaire de 26 années de service au ministère des Postes, le militantisme de la centaine de nouveaux employés, embauchés au cours de la dernière année et qui participent activement à la grève, s'explique aisément. "Ces 100 employés-là ne sont pas arrivés du jour au lendemain. Plusieurs étaient des occasionnels, sans protection, conduits au fouet par les surveillants et lorsqu'ils accèdent à des emplois à plein temps, ils sont déjà révoltés."

lement d'un contrat de travail et le résultat est inévitablement le même.

# VEUILLEZ PAYER VOS IMPÔTS ET VOS TAXES



- aux banques
- aux bureaux de Revenu Québec
- aux bureaux du Gouvernement du Québec

Les impôts et les taxes dus au ministère du Revenu doivent être payés dans les délais prescrits par la loi, même durant l'arrêt du service postal.

Pendant toute la durée de l'arrêt du service postal, les banques sont autorisées à recevoir vos paiements et vos remises, sans frais supplémentaires.

Les principaux paiements que vous devez ainsi effectuer incluent:

- les remises de déductions à la source (impôt, contributions au Régime de rentes du Québec et contribution d'employeur au Régime d'assurance-maladie du Québec);
- les remises de taxes à la consommation (ventes en détail, tabac, repas et hôtellerie, etc.);
- les paiements requis des particuliers et des corporations en vertu de la Loi sur les impôts (versements mensuels des corporations, versements trimestriels des particuliers, etc.).

### IMPORTANT

Prenez bien soin d'ajouter à votre paiement la formule de remise appropriée ou, à défaut de formule, un document indiquant le nom et l'adresse du mandataire ou du contribuable, de même que la nature du paiement. De plus, s'il s'agit de déductions à la source ou de remises de taxes, indiquez le numéro de compte; s'il s'agit de versements d'impôt d'une corporation, indiquez le numéro de compte; et s'il s'agit de versements d'impôt d'un particulier, indiquez le numéro d'assurance sociale.

# REVENU QUÉBEC

Québec 200, rue Dorchester sud 643-6150	Montréal 3, Complexe Desjardins 873-2611	Sherbrooke 112, rue Wellington sud 563-3034
Hull 17, rue Laurier 770-1768	Jouquières 50, boulevard Harvey 547-9385	Toronto Commerce Court North 668-1754



## ÇA CONTINUE

## VENTE DE FEU ET DE DÉMÉNAGEMENT

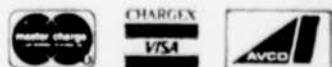
(à la suite de l'incendie de notre entrepôt qui a eu lieu au début de l'année 1978)

## DÉPÊCHEZ-VOUS... ENCORE AU-DELÀ DE \$1/4 DE MILLION DE MARCHANDISES À LIQUIDER

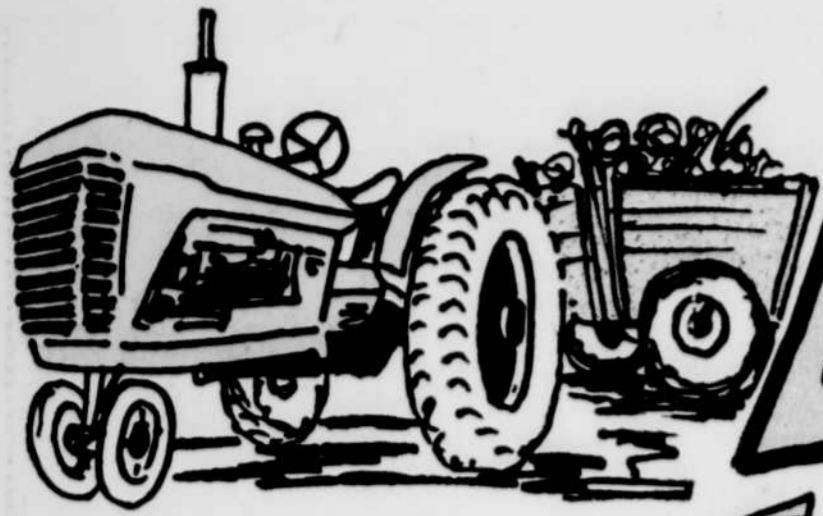
Sur 3 grands planchers bondés de meubles et accessoires électriques à prix spéciaux, endommagés par l'eau, la fumée ou le transport.

### LIVRAISON IMMÉDIATE

GASTON Levesque INC.



100, rue Chabot,  
205, Rousseau,  
101, Beaucage,  
Ville Vanier  
683-3471



# LA RÉCOLTE

DES

chez

# ÉCONOMIES

# YVON ST-GELAIS MEUBLES inc.

1020, boul. des Capucins, Qué.  
Tél.: 525-4671

Commencant  
demain,  
le 25 octobre

**LIQUIDATION  
DES MODELES  
1978**

**DE  
BELANGER  
MOFFAT, RCA, etc.**

Plusieurs articles en magasin  
**À MOITIÉ PRIX**

- MATELAS
- LAMPES DE TABLE
- LITERIE
- LUMINAIRES • ETC.

*Nous payons la taxe de 8% sur les appareils Belanger et Moffat seulement.*

Liquidation de tous les MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER — MOBILIERS DE SALON — MOBILIERS DE CUISINE en magasin.

- Mise de côté des modèles 1979 seulement
- Stationnement
- Financement sur place
- Livraison immédiate

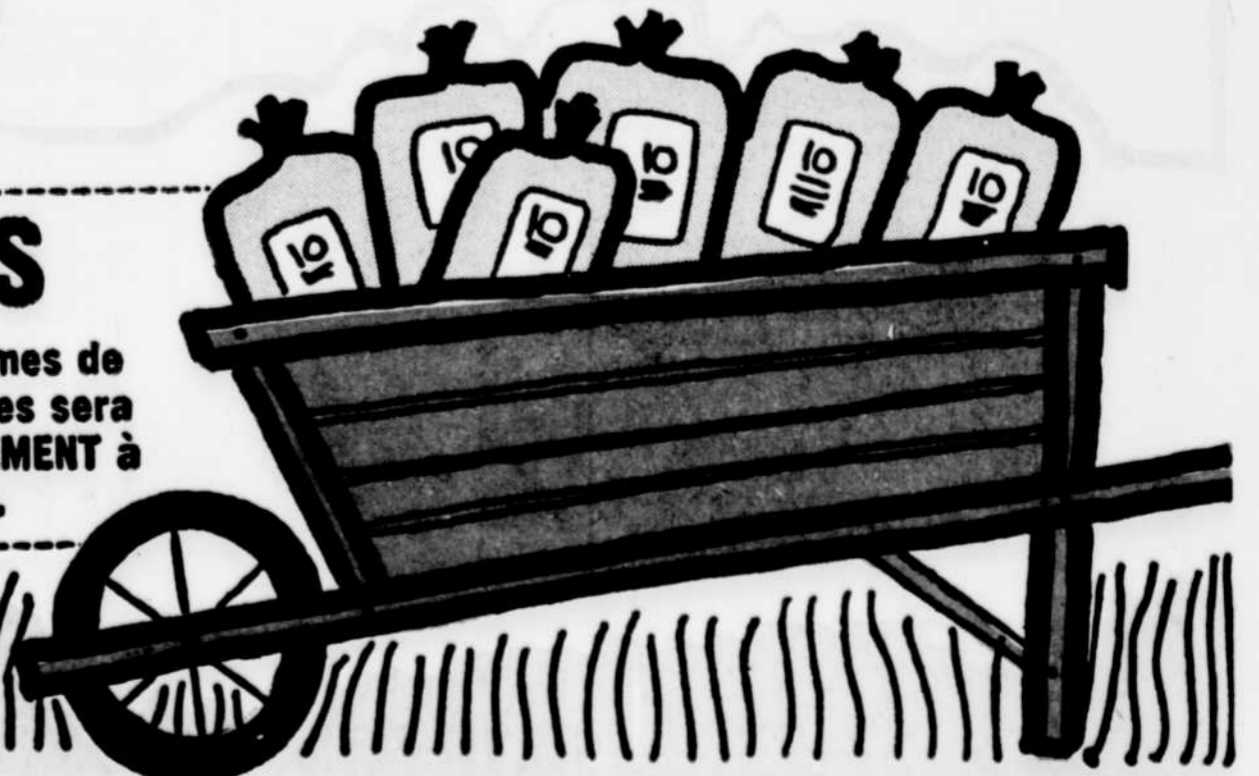


DEGUSTATION  
DE VINS ET FROMAGES



**GRATIS**

Un sac de pommes de terre de 10 livres sera remis **GRATUITEMENT** à chaque visiteur.





Le Soleil, Jean Vallières

Cette fillette de trois ans sait déjà ce qu'elle veut. Accompagnée de sa maman qui l'aide à tenir une pancarte un peu lourde pour son âge, elle faisait partie de la manifestation qui s'est déroulée hier à l'école Saint-Jude à Val-Bélair. Les parents réclament le réaménagement et l'agrandissement de cette école.

## Parents de Val-Bélair en colère

par Damien GAGNON

"Si le Conseil du trésor ne débloque pas aujourd'hui les fonds nécessaires au réaménagement et à l'agrandissement de l'école Saint-Jude, à Val-Bélair, les parents poursuivront leur action."

C'est ce qu'a déclaré un porte-parole du comité d'école, Mme Céline Pellerin lors de la manifestation tenue hier, en fin d'après-midi.

Une centaine de parents et d'enfants ont manifesté devant l'école, bloquant la circulation sur le boulevard Courcette pendant près de trente minutes. Il a fallu l'intervention d'agents de la Sûreté du Québec pour disperser les manifestants.

Cette manifestation voulait rappeler au député du comté de Chauveau, M. Louis O'Neill sa promesse que le Conseil du trésor accepterait, à sa réunion d'aujourd'hui, de libérer les \$22 millions requis pour les travaux de réaménagement et d'agrandisse-

ment de l'école Saint-Jude.

On en parle depuis au-delà de deux ans a affirmé Mme Pellerin. "Les plans définitifs ont été acceptés par la commission scolaire la Jeune-Lorette et le ministère de l'Éducation."

Selon Mme Pellerin, la population scolaire de Val-Bélair justifie la réalisation des travaux. Actuellement 240 enfants de l'élémentaire sont dirigés dans des écoles d'autres secteurs. De plus, l'école Saint-Jude qui reçoit quelque 400 élèves, possède plusieurs locaux préfabriqués qu'il faut remplacer.

Si les travaux ne sont pas terminés pour septembre 1979, une soixantaine d'enfants devront être dirigés vers d'autres écoles a soutenu Mme Pellerin.

On sait que la clientèle scolaire à la commission scolaire la Jeune-Lorette augmente, particulièrement dans le secteur de Val-Bélair où le développement domiciliaire est important.



Le Soleil, Jean Vallières

Un agent de la Sûreté du Québec avertit un parent de bien vouloir circuler lors de la manifestation d'hier devant l'école Saint-Jude à Val-Bélair

## Biron s'en prend à la politique de l'amiante

par Fortunat MARCOUX  
du bureau du Soleil

THETFORD MINES — La désignation récente de la ville minière de Thetford Mines comme siège social de la Société nationale de l'amiante (SNA) fut une décision politique. Il pourrait s'agir, semble-t-il, d'un siège social fantôme puisque les décisions importantes pourraient être prises par les bureaux d'affaires que la SNA veut établir à Québec et à Montréal.

C'est la crainte dont a fait part le chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, hier soir, à Thetford Mines à l'occasion d'un dîner mixte du club Rotary.

Le chef de l'UN a déploré que le gouvernement ait désigné, une autre fois, des technocrates et des bureaucrates à la tête d'une société d'État. La SNA disposera d'un budget de \$4,7 millions.

"Ce sera de la mauvaise administration parce que le gouvernement aurait dû choisir des administrateurs avisés et non pas des fonctionnaires", a-t-il soutenu. M. Biron a cité en exemple le cas de M. Firmin Bernatchez qui, selon lui, ne connaît rien du secteur de l'amiante et qui, autrefois, était attaché au ministère de l'Agriculture.

Selon le député de Lotbinière, il ne faut pas se surprendre que les sociétés québécoises d'État soient constamment déficitaires. "Elles (sociétés) sont dirigées non pas par des administrateurs mais par des technocrates", a-t-il dit.

Selon lui, la plus mal administrée est SIDBEC qui, a-t-il précisé, a réalisé un déficit de \$28 millions en 1977 (perte de \$40 millions en 1976) sur un chiffre d'affaires variant entre \$150 et \$200 millions, tout en ne remboursant pas les intérêts sur les \$300 millions investis en capital.

Dans le cas de la SNA, M. Biron a déclaré que le gouvernement avait péché deux fois, la première en désignant des fonctionnaires comme administrateurs, la deuxième en les nommant de façon temporaire à leurs postes. "Comment peut-on motiver des individus qui sont en place provisoirement?", a-t-il demandé. "Leurs successeurs auront beau jeu. En cas de mauvaise administration, ils en imputeront la responsabilité à leurs prédécesseurs", a-t-il expliqué.

### Des reproches

Cependant, M. Biron a reconnu que l'absence d'administrateurs à la tête des sociétés d'État était due au refus d'engagement politique des hommes d'affaires. "On ne veut pas contribuer à la solution des problèmes du Québec. On se contente de souscrire quelques dollars aux caisses électorales", a-t-il déploré.

# LAISSEZ LES PARLER



**eumig**

L'ENSEMBLE SONORE EUMIG COMPREND:

- ★ Une Ciné Super 8, 31 XL
- ★ Un Projecteur Mark S 802D
- ★ Un Microphone pour Ciné 31 XL
- ★ Un Microphone pour Projecteur Mark S 802D

CINE - filmez dans toutes les lumières  
Objectif f1.3 zoom - Viseur reflex  
Télémetre à images séparées

PROJECTEUR - 8 et Super 8  
Objectif zoom - Embobinage auto  
Enregistrement et lecture



L'ENSEMBLE  
**599<sup>95</sup>**

**GRATIS PLUS**

Micro unidirectionnel pour ciné 31XL  
GRATUIT avec l'achat de cet ensemble



Quantité limitée. Cette offre se termine le 28 octobre 1978.

PHOTO CENTRE  
**BRUNET**

MAIL ST-ROCH 529-5741  
PLACE LAURIER 656-1717  
CARREFOUR  
Charlesbourg 623 1504

# Passe-Partout

L'émission de télévision des enfants de 4 ans.

Découvrez avec vos enfants le monde de Pruneau et Cannelle et de tous leurs amis.

## Apprendre est aussi un jeu d'enfant

Passe-Partout, pour que les enfants apprennent en s'amusant.

Tous les matins, du lundi au vendredi à 9h30, à l'écran de Radio-Canada.

En reprise les samedi et dimanche matins à 8h30.

Passe-Partout est une émission de télévision pour enfants produite par le ministère de l'Éducation du Québec.

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

# Rabais \$6<sup>00</sup> à \$7<sup>00</sup>

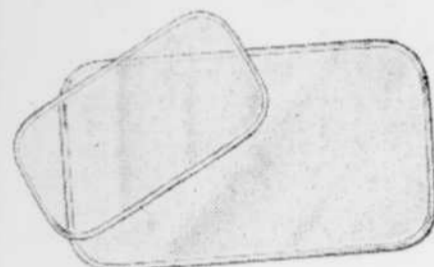
sur notre meilleure batterie sans entretien pour une semaine seulement!



### Autres rabais

**Hydromètre**  
Vérifie le liquide de batterie. Cour. \$1.85 **1<sup>66</sup>**

**Nettoie-bornes**  
Nettoie aussi les cosses. Cour. \$1.39 **99<sup>c</sup>**



### Plaques antibuée

Évitent la buée sur les vitres. Non électriques. 30-2465X. 7x17", cour. \$2.10 **1<sup>66</sup>** Pre

10x13", cour. \$2.25 pre... **1.77**  
10x20", cour. \$1.89 chac... **1.49**  
13x25", cour. \$2.49 chac... **1.99**

**1 semaine seulement**



**VENTE avec reprise**

Exemples seulement—Autres rabais similaires sur batteries Turbofire SE pour autres marques et modèles courants.	
<b>GROUPE 22F</b> American Motors 1969-77, 6 cyl. & V8 290, 304; Chevrolet, Chevy II & Camaro 1962-70, 6 cyl. & V8 283, 307; Bobcat, Comet, Granada, Maverick, Monarch & Pinto 1971-77. Avec reprise, C. \$52.95.	<b>46<sup>95</sup></b>
<b>GROUPE 24 &amp; 24F</b> Grosses Chev & Pontiac 1962-70 (bornes dessus), V8 327, 350; grosses Dodge & Plymouth 1965-77, 6 cyl. & V8 273, 318; grosses Ford, Mercury & Meteor 1965-77, 6 cyl. & V8 289, 302; toutes Datsun 1971-77; Toyota 4 cyl. 1968-77. Avec reprise, C. \$62.95	<b>55<sup>95</sup></b>
<b>GROUPE 27 &amp; 27F</b> Grosses Buick 1963-70 (bornes dessus), V8 401, 425, 430, 455; Chrysler 1965-77, V8 383, 400, 440; grosses Ford, Mercury, Meteor 65-77, V8 400, 427, 428, 429, 460. Avec repr., C. \$69.95	<b>62<sup>95</sup></b>
<b>GROUPE 72</b> Grosses Chev 1976, V8 350, 400; Nova, Ventura, Firebird, Astre, LeMans, Monza, Chevette, Skyhawk, Vega 4 & 6 cyl. 1970-77 (bornes latérales). Avec reprise, <b>prix courant \$54.95</b>	<b>48<sup>95</sup></b>
<b>GROUPE 74</b> Chevrolet et Pontiac canadienne 1971-75, V8 305, 350 et 400 (bornes latérales). Avec reprise, <b>prix courant \$62.95</b>	<b>55<sup>95</sup></b>

Prix avec reprise... Sans reprise: \$2.00 en sus Pose de batterie: \$1.50 en sus

### La dernière batterie de votre auto...

La batterie Turbofire sans entretien est garantie tant que vous avez l'auto sur laquelle elle fut initialement montée. En cas de panne due à un défaut, tant que vous avez l'auto, on vous en donne une autre gratis. Pose en sus.

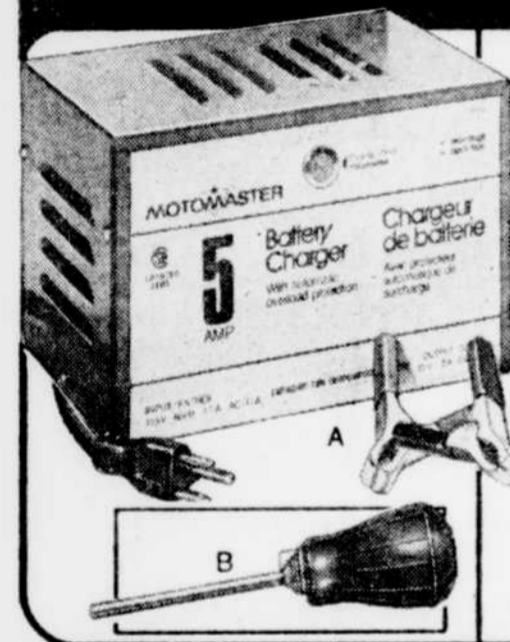
GROUPE 22F avec reprise

**46<sup>95</sup>**  
Courant **52<sup>95</sup>**

Sans reprise: \$2.00 en sus

Seule une batterie très supérieure peut justifier une garantie qui dure tant que vous avez l'auto... et notre Turbofire sans entretien est vraiment supérieure. L'élimination de l'antimoine et l'emploi de plaques au plomb/calcium réduisent le bouillonnement et éliminent pratiquement l'évaporation d'eau. Et elle a plus d'énergie au démarrage l'hiver. Robuste bac renforcé de fibre de verre.

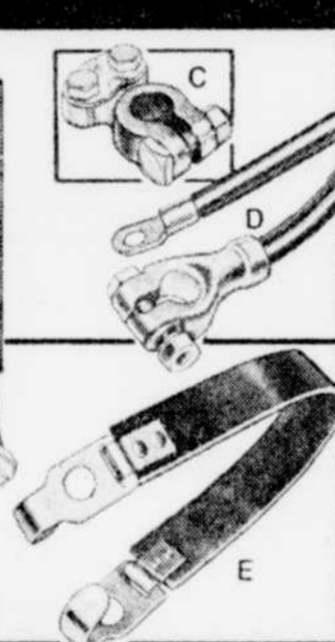
## Voyez aussi nos bas prix courants...



### Chargeur de 5 A

**18<sup>95</sup>**

A. Chargez vous-même votre batterie et évitez des frais. Indicateur lumineux de polarité et protecteur contre les surcharges pour aider à éviter les erreurs. 12 volts. 1-1513

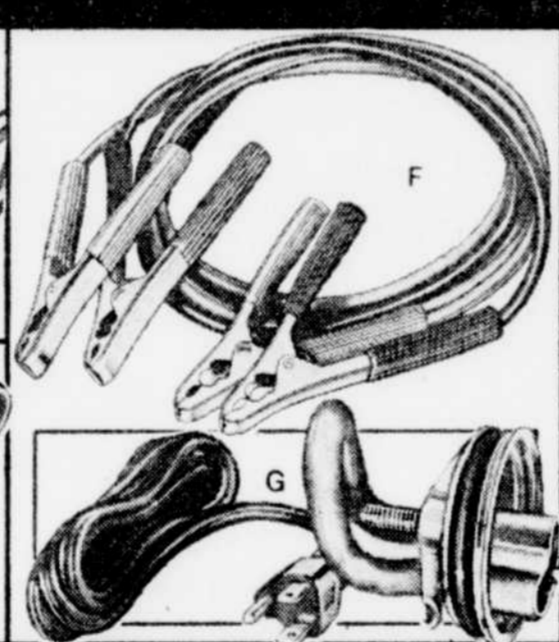


### Poire de remplissage

B. Poire et tige pour remplir la batterie sans éclabousser. 11-0012 **1<sup>45</sup>**

**Cosse à 2 boulons**  
C. Cosse en plomb très épais pour plupart des marques. 11-3510 **95<sup>c</sup>**

**Câbles positifs**  
D. Pour plupart des marques, 6 & 12 V. Chac. **1<sup>35</sup> à 8<sup>39</sup>**



### Courroie de transport

E. Universelle; pratique pour transporter aisément une lourde batterie. **1<sup>09</sup>**

**Câbles d'appoint de 8 pi.**  
F. Joints, ne s'emmêlent pas. Fil de 8 en cuivre, pinces 220 A. **5<sup>99</sup>**

**Chauffe-bloc Motomaster**  
G. Élément CGE Calrod; adapté à la plupart. **8<sup>95</sup> à 9<sup>99</sup>**



### Lubrifiant de pompe/eau

H. Lubrifie, protège et inhibe aussi la rouille. 38-0850. Boîte de 20 oz. **1<sup>59</sup>**

**Protège-refroidissement**  
J. Bar's Leaks aide à arrêter fuites, rouille et lubrifie. 38-0828. 5 1/2 oz. **1<sup>29</sup>**

**Fort rince-radiateur**  
K. Nettoyeur Purge en 2 produits pour dégraisser à fond. 38-0830. 18 oz. **2<sup>89</sup>**

### Antigel/Refroidisseur PERMA-FILL

Protection quatre saisons **4<sup>88</sup>** GALLON

Faites un mélange 3/2 de Perma-Fill/eau pour une protection jusqu'à -52°C (-62°F). Contient des inhibiteurs pour protéger les soudures et l'aluminium.



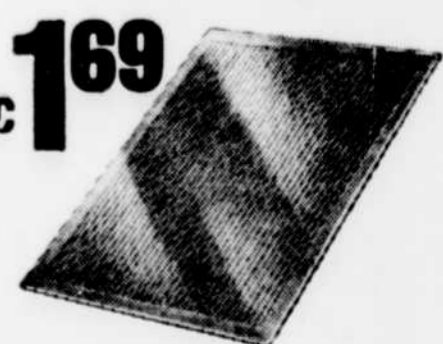
### Dégivre-pare-brise

Dégivre vite sans abîmer le fini. 38-1110. Flacon compressible 16 oz. **89<sup>c</sup>**



### Tapis en caoutchouc

Profond relief retenant la saleté pour protéger l'auto. Souple, en 3 couleurs. 31-2037X **1<sup>69</sup>**



Utilisez votre Carte Canadian Tire pour tous vos achats



## CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

<b>QUEBEC</b> 20, BOUL. HAMEL 687-2111 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.	<b>QUEBEC</b> 2575, BOUL. STE-ANNE 687-2661 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.	<b>LEVIS</b> 100, ROUTE KENNEDY 833-5525 OPÈRE PAR THIBAUDEAU INC.	<b>STE-FOY</b> 1170, RTE DE L'ÉGLISE 687-2711 OPÈRE PAR P. SIMARD INC.
--	---	---	---

**HEURES D'AFFAIRES:** Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (Garages: ouverts dès 8h. a.m. tous les jours - sauf le samedi à 8h.30 a.m.)

**3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT**